CREDIT SUISSE

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds (le "Fonds"). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient sont fournies aux investisseurs conformément à une obligation légale, afin de les aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé aux investisseurs de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Credit Suisse (Lux) Europe Equity Absolute Return Fund,
un compartiment de CS Investment Funds 2

Catégorie d'actions	SBH USD
ISIN	LU1358778246
Société de gestion	Credit Suisse Fund Management S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Objectifs et politique d'investissement

Ce fonds en actions à gestion active adopte une stratégie long/short visant à maximiser les rendements. Le fonds investit au moins deux tiers de ses actifs, directement ou via une exposition synthétique, dans des actions et des titres assimilés à des actions émis par des entreprises domiciliées en Europe ou dont la majorité des activités commerciales sont réalisées dans cette région. Le Fonds peut utiliser des dérivés afin d'atteindre les objectifs précités. Le fonds recourt à des instruments dérivés pour limiter l'effet des fluctuations de change sur la performance pour cette classe d'actions. L'investisseur peut acheter ou vendre d'actions du fonds chaque jour, tel que défini dans le prospectus. Cette classe d'actions ne verse pas de distributions. Le fonds supporte les frais usuels de courtage et de banque dus pour les opérations portant sur les valeurs du portefeuille. Ces frais ne sont pas mentionnés dans le chapitre «Frais» du présent document.

Profil de risque et de rendement

Profil de risque

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Le profil de risque et de rémunération du fonds reflète les variations de valeur des placements attendues dans ce fonds. Le calcul se base sur les données de performance réelles et simulées des cinq dernières années. L'appréciation du risque du fonds est susceptible de changer à l'avenir. Veuillez noter que la possibilité de réaliser des bénéfices plus élevés implique généralement un risque de pertes également plus important. La classe de risque la plus basse ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque.

Pourquoi le Fonds est-il classé dans cette catégorie?

Les fonds dits «Total Return» travaillent avec un objectif de rendement défini qu'ils cherchent à atteindre en poursuivant différentes stratégies de placement ou en investissant dans différentes classes d'actifs. Les risques à prendre sont d'autant plus grands que l'objectif de rendement est élevé. Le niveau du profil de risque et de rendement reflète cette stratégie de placement opportuniste. Les cours des actions reflètent en premier lieu les perspectives attendues d'une entreprise telles qu'estimées par les acteurs du marché. Les anticipations tendent à fluctuer plus fortement en période de hausse de l'incertitude. La combinaison de positions longues et courtes détenues par le fonds peut réduire les fluctuations. Les placements en obligations sont affectés par les variations des taux d'intérêt, la taille du segment de marché, l'allocation aux différentes monnaies, la branche et la qualité de crédit des obligations. Le fonds détient des investissements offrant une qualité de crédit généralement inférieure et est exposé au risque de change. Le recours à un effet de levier par le fonds peut amplifier ses réactions aux mouvements des marchés. Les positions courtes peuvent exposer le Fonds à un risque de marché plus important. Le fonds peut souffrir d'une faible diversification des émetteurs qui le rend plus vulnérable. L'application du Swing Pricing au fonds a également des répercussions sur son profil de risque et de rendement.

Existe-t-il d'autres risques particuliers?

Le profil de risque et de rendement ne reflète pas les risques auxquels le fonds pourrait être exposé à l'avenir en cas de développements sans rapport avec ce que le fonds a pu connaître dans un passé récent. Cela comprend notamment les risques suivants, rares mais susceptibles d'avoir un impact important.

- Risque de crédit: les émetteurs des actifs détenus par le Fonds peuvent ne pas verser de revenus ou ne pas rembourser le capital à l'échéance. D'une manière générale, les investissements du Fonds comportent un faible risque de crédit.
- Risque de liquidité: les actifs ne peuvent pas nécessairement être vendus à un coût limité dans un laps de temps suffisamment court. Les investissements du Fonds peuvent présenter une liquidité limitée. Le Fonds s'efforcera d'atténuer ce risque au moyen de différentes mesures. En outre, la vente à découvert de titres peut exposer le Fonds à un risque de liquidité particulier.
- Risque de contrepartie: la faillite ou l'insolvabilité des contreparties du Fonds peut entraîner un défaut de paiement ou de livraison.
- Risque opérationnel: des processus inadéquats, des erreurs techniques et des événements catastrophiques peuvent être à l'origine de pertes.
- Risques politiques et juridiques: les placements sont exposés aux changements de normes et de lois du pays où ils sont effectués. Cela comprend les restrictions sur la convertibilité des monnaies, le prélèvement d'impôts et la réalisation de contrôles sur les transactions, les limites des droits de propriété, ainsi que d'autres risques juridiques.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00%
Frais de sortie	Sans objet
Commission de conversion	0,50%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur le capital de l'investisseur avant l'investissement ou avant le versement du produit du placement.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,49%

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	15% du rendement excédentaire que la VNI réalise par rapport au high watermark

Les frais dus par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de marketing et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Pour obtenir des informations détaillées sur les frais, les investisseurs doivent consulter les chapitres «CS Investment Funds 2 – Récapitulatif des catégories d'actions» et «Frais et taxes» du prospectus, qui est disponible sur www.credit-suisse.com.

Les **frais d'entrée** et de **sortie** indiqués sont les frais maximums pouvant être imputés aux investisseurs. Les investisseurs peuvent obtenir le montant des frais effectivement appliqués auprès de leur conseiller financier ou du distributeur.

Les données relatives aux **frais courants** reposent sur une estimation des coûts pour une période maximale de 12 mois à compter de 21 juillet 2016. Pour l'exercice débutant en Juillet 2017, les données relatives aux frais courants reposent sur les coûts de l'exercice précédent clos en Juillet 2017. Les frais courants peuvent varier d'une année à l'autre. Ils ne comprennent pas la commission de performance ni les frais de transactions du portefeuille, mais ils incluent les frais d'entrée et/ou de sortie que le fonds doit payer à l'achat ou à la vente d'actions/de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Lorsque la valeur nette d'inventaire du fonds (Net Asset Value, NAV) dépasse une valeur prédéfinie et que les conditions supplémentaires stipulées dans le prospectus sont remplies, la société de gestion a droit à une **commission de performance**. Une commission de performance, calculée sur la base de la valeur nette d'inventaire non ajustée, peut être facturée et payée, même si, à la fin de période de référence, la VNI non ajustée de la classe d'actions/de parts concernée est inférieure à la VNI mesurée au début de la période de référence. Il peut aussi y avoir des circonstances dans lesquelles une commission de performance sera facturée aux investisseurs qui sortent du fonds pendant la période de référence quand bien même la VNI non ajustée au moment du rachat des actions/parts est inférieure à la VNI non ajustée calculée le jour de la souscription. De plus amples informations sur les frais et les commissions figurent au chapitre 9 du prospectus du fonds disponible sur www.credit-suisse.com.

La méthode du «single swing pricing» (SSP) est utilisée pour déterminer le prix d'émission et de rachat du fonds. Pour de plus amples informations sur l'implication du SSP, les investisseurs doivent consulter le chapitre «Valeur nette d'inventaire» du prospectus, qui est disponible sur www.credit-suisse.com.

Performances passées

Exclusion de la responsabilité concernant la performance

Veuillez noter que la performance passée ne constitue pas une indication fiable des résultats futurs. La performance du fonds ne suit pas celle de l'indice.

Frais et commissions

Le graphique présente la performance du Fonds fondée sur l'évolution en pourcentage de la valeur nette d'inventaire d'un exercice sur l'autre dans la monnaie de classe d'actions.

Le calcul de la performance passée inclut les frais courants du Fonds. Les frais d'entrée et de sortie sont exclus du calcul de la performance passée.

Date de lancement et monnaie du Fonds

Le Fonds a été lancé le 14 juillet 2016.
La catégorie d'actions a été lancée le 21 juillet 2016.
La monnaie de référence du Fonds est le EUR.
La monnaie de la catégorie d'actions est le USD.

Les données disponibles ne suffisent pas pour fournir aux investisseurs des indications pertinentes sur la performance historique du fonds.

Informations Pratiques

Dépositaire

Credit Suisse (Luxembourg) S.A., Luxembourg

Autres informations

De plus amples informations sur CS Investment Funds 2, le prospectus du Fonds ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels en langue française peuvent être obtenus gratuitement, auprès de Credit Suisse Fund Management S.A., Luxembourg, des distributeurs désignés ou par internet sur www.credit-suisse.com. Ce document d'information clé pour l'investisseur concerne un compartiment de CS Investment Funds 2. Le prospectus ainsi que les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble du fonds à compartiments. Les actifs et les dettes des différents compartiments représentent des patrimoines distincts. Cela signifie qu'aucun compartiment ne répond sur ses actifs des dettes d'un autre compartiment au sein du fonds à compartiments.
Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société d'administration, y compris, sans toutefois s'y limiter, une description du calcul des rémunérations et des avantages, sont disponibles en lignes sur www.credit-suisse.com ou directement en cliquant sur le lien suivant: https://www.credit-suisse.com/media/assets/corporate/docs/about-us/governance/compensation/compensation_policy.pdf. Un exemplaire imprimé peut être demandé gratuitement.

Publication des prix

Les prix les plus récents des actions sont disponibles sur www.credit-suisse.com.

Echange de fonds/catégories

Les investisseurs peuvent convertir tout ou partie de leurs actions contre des actions de la même catégorie d'un autre compartiment ou d'une autre catégorie du même compartiment ou d'un autre compartiment, à condition que les conditions d'accès dans la catégorie d'actions concernée soient satisfaites. De plus amples informations sur la conversion d'actions et la commission de conversion en vigueur figurent dans le prospectus au chapitre «Conversion d'actions».

Données spécifiques sur les fonds

D'autres catégories d'actions peuvent être proposées pour ce Fonds. De plus amples informations à ce sujet figurent dans le prospectus. De plus amples informations sur les catégories d'actions commercialisés au public dans la juridiction de l'investisseur sont disponibles sur www.credit-suisse.com.

Réglementation fiscale

Le Fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. Suivant le lieu de résidence de l'investisseur cela peut avoir des conséquences fiscales sur sa situation fiscale personnelle. Pour plus de précisions il est recommandé à l'investisseur de consulter un conseiller fiscal.

Responsabilité

La responsabilité de Credit Suisse Fund Management S.A., Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.